

Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile



TELEPHONIE MOBILE • ANTENNES RELAIS DANGER

De l'environnement à la santé

La prolifération des antennes-relais, installées à proximité d'habitations, d'écoles, de crèches..., inquiètent les riverains. Les installations de pylônes ou d'antennes sur les toits s'effectuent, le plus souvent, au mépris de l'environnement esthétique, dévaluant les biens patrimoniaux du voisinage.

Plus grave encore, des études de plus en plus nombreuses viennent confirmer l'existence de risques sanitaires tant pour les utilisateurs de portables que pour les riverains d'antennes. Suite aux publications les plus récentes, l'expert auprès du gouvernement britannique, le Professeur Stewart vient, dans un rapport rendu public en janvier 2005, de tirer la sonnette d'alarme en soulignant que les risques ont sans doute jusqu'ici été sous-évalués. En écho à ces résultats, nous enregistrons, d'ailleurs, les plaintes de plus en plus nombreuses de riverains exposés 24 heures sur 24 à ces rayonnements et qui sont dans un état de souffrance : céphalées, troubles du sommeil, de la mémoire, de l'équilibre, problèmes cutanés, visuels et auditifs, deviennent vite des maux totalement invalidants quand ils sont vécus au quotidien... D'autres se plaignent de pathologies plus lourdes parmi lesquelles nous pouvons citer les dépressions nerveuses, les problèmes cardiovasculaires, l'apparition de cancers dont l'origine échappe, aujourd'hui, à toute interprétation médicale officielle mais qui trouvent une interprétation à travers un certain nombre de résultats scientifiques.

La réglementation nationale, telle que définie par le décret du 3 mai 2002 est extrêmement laxiste et ne protège en rien les populations exposées. Bonne conscience des opérateurs, elle leur permet d'assurer qu'ils respectent la législation en vigueur et d'installer où ils veulent comme ils veulent, au mépris des droits fondamentaux au bien-être et à la santé des riverains, leurs installations. Ceci ne nous suffit évidemment pas : nous refusons que notre santé soit mise en danger au nom d'intérêts financiers si importants qu'ils soient.

Si, comme nous, vous refusez de servir de cobayes et exigez des pouvoirs publics qu'ils édictent des règles réellement protectrices afin que la téléphonie mobile ne vienne allonger la liste des scandales de santé publique de l'amiante à la vache folle en passant par le sang contaminé, le nuage de Tchernobyl, les éthers de glycol, les déchets nucléaires...

...rejoignez notre association